

LISTE DES DOCUMENTS A REUNIR EN VUE DE LA MISE AU POINT DE LA CONVENTION DE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

En **photocopies** (pas de recto/verso)

(Le cabinet facture les photocopies ou impression des envois par mail à 0,50 € la page)

A apporter dès que possible, dès le premier rendez-vous si possible :

	Pièce d'identité
	Livret de famille (y compris les deux pages vierges suivant le dernier enfant)
	Justificatif de domicile des époux (si vous résidez déjà séparément)
	Attestation de carte vitale (Numéro de sécurité sociale et caisse de rattachement)
	Deux derniers avis d'imposition
	Bulletin de paie de décembre de l'année précédente et dernier bulletin de paie <u>ou</u> relevés POLE EMPLOI <u>ou</u> de vos pensions et compléments de retraite
	Contrat de mariage (s'il y en a eu un)
	Copie carte grise des véhicules
	Relevé de la CAF récent et à jour
	Titre de propriété des biens appartenant en propre, en indivision ou en communauté
	Dans l'hypothèse où un bien propre d'un époux aurait été financé au moins partiellement par l'autre, le préciser en indiquant le montant des sommes versées ou remboursées par lui à ce titre.

A apporter au prochain rendez-vous :

	Actes de naissance y compris des enfants + acte de mariage : en copie intégrale avec mentions marginales, datant de moins de 3 mois
	Dossier de demande d'aide juridictionnelle (si remis et non finalisé lors du 1 ^{er} rendez-vous)
	Fiche « <i>Déclaration sur l'honneur des revenus, du patrimoine et des conditions de vie</i> » (document remis par votre avocat au 1 ^{er} rendez-vous)
	Contrats de prêts/crédits en cours et de leur tableau d'amortissement
	Relevé GIP INFO RETRAITE et/ou justificatifs de vos droits à retraite (à imprimer sur le site www.info-retraite.fr et accéder/créer votre compte retraite)
	Projet sommaire de liquidation des biens communs (en lien avec le notaire)
	Déclaration de(s) l'enfant(s) sur son/leur droit à être entendu(s), suivant formulaire, par les enfants mineurs en âge de pouvoir donner leur souhait d'être ou de ne pas être entendu par le juge (document remis par votre avocat au 1 ^{er} rendez-vous)

www.laurejoignant-avocat.fr

1 route de Rouen Tél : 06 51 49 36 90
27 500 PONT-AUDEMER Email : contact@laurejoignant-avocat.fr

Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté